Quelle faq choisir ? Besoin d'avis !

Par **Romie**, le **26/01/2017** à **18:26**

Bonjour,

je suis actuellement au lycée, en terminale ES plus particulièrement. APB vient juste d'ouvrir, et je vous avoue que cela me fait légèrement flipper.
J'ai décidé d'entamer des études en droit puisque je pense que c'est ma voie depuis que je suis petite.
En revanche, j'ai un énorme soucis. Je suis actuellement en train d'étudier en Normandie, et je dois faire un choix entre la faq de droit du Havre et la faq de droit de Rouen.
J'ai des tas d'avis pour et contre et j'aimerais alimenter mes sources avec vos réponses...

En effet j'entends que Rouen est une université excellente, et qu'elle est "côtée" lors de sélections sur dossiers pour des futures écoles et certains masters. J'entends donc qu'en étudiant à Rouen en résumé, j'aurais plus de chances de m'insérer dans le monde professionnel et/ou d'intégrer un master ou une école. Mais elle ne tient pas vraiment compte de l'étude des langues qui est à mon sens très importante. Il y a également le fait qu'à Rouen on ne puisse pas poser beaucoup de questions en cours magistraux étant donné le volume d'étudiants, et la nature m'a faite telle que j'ai un besoin essentiel de poser des questions, notamment lorsque je ne comprends pas, et n'importe quand.

Pour le Havre, j'entends que c'est une université assez jeune, mais pourtant tout aussi sympathique, même si le cadre n'est à priori pas super charmant. Mais elle possède un avantage considérable, c'est qu'elle tient énormément compte des langues. De plus, étant donné son faible effectif d'étudiants, on peut poser beaucoup de questions en cours magistraux, ce qui colle parfaitement avec ma personnalité. Or, il paraît qu'elle n'est pas très "côtée" par rapport à Rouen (Le Havre est dit pour connaître des débouchés plutôt dans le domaine international portuaire, ce qui ne m'intéresse pas du tout, alors que Rouen est connu pour fabriquer des pures juges, juristes avocats etc... ce dont je désire le plus).

Je ne sais donc que choisir entre ces deux faqs, ou j'entends du bien et du mal de chacune. Eclairez moi le plus possible comme vous le pouvez.

Merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/01/2017** à **08:11**

Bonjour

Sans vouloir faire de mauvais jeux de mots je vous conseil de laisser de côté l'aspect cotée ou non de la faculté. Le mieux est d'essayer d'aller aux portes ouvertes des deux facs et de choisir celles dans laquelle où vous sentez plus à l'aise. Et entre nous vous l'avez déjà trouvé, Le Havre vous correspond le mieux car l'accent est mis sur les langues et c'est une fac "à taille humaine". Quand aux débouchés je doute qu'il n'y ait qu'un M2 droit portuaire, il doit bien y avoir des M2 plus classiques.

Par **marianne76**, le **27/01/2017** à **11:38**

Bonjour
Je connais particulièrement bien l'université du Havre, sachez que tous les étudiants qui ont par la suite désiré faire leur Master à Paris n'ont eu aucune difficulté pour être admis et réussir souvent comme major, ce qui avait fait dire à un prof de Paris 1 il y a quelques années : "méfiez vous des Havrais"
Par ailleurs bien évidemment il n'y a pas que le Master en droit maritime
si vous allez sur leur site, vous verrez qu'il y a un Master en carrières judiciaires un autre en droit des affaires.
Sachez enfin que les enseignants du Havre donnent souvent des cours à Rouen et vice versa.
L'université du Havre produit de "vrais juristes" ne vous inquiétez surtout pas de cela.
Dernière chose les enseignants de Rouen, du Havre, de Caen pour les professeurs en poste ont tous le même niveau
à savoir pour les MCF ils sont tous docteurs en droit et sont devenus Maitre de conférences par le biais d'un concours national, ils doivent être qualifiés par le CNU et les qualifications ne sont pas si faciles que cela à avoir, après le qualifié cherche une fac qui l'embauchera, on peut donc se retrouver n'importe où.
Quant aux professeurs agrégés ils ont aussi passé un concours national

Par **Romie**, le **01/02/2017** à **20:22**

Je vous remercie pour vos conseils très intéressants (qui malheureusement me font douter encore plus). Mais tant mieux, j'ai des avis assez objectifs et j'en tiendrais compte. Je vous remercie du temps passé à me répondre

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés